

SECTION BABY-FOOT



“ Vous souhaitez développer une nouvelle activité au sein de votre association sportive, proposez le baby-foot, une activité tendance, originale et décalée !
La FFFT vous aide dans votre démarche ! ”

Qu'est ce que la FFFT ?

Installée à Nantes (Loire-Atlantique), la Fédération Française de Football de Table représente le baby-foot au niveau national en coordonnant et en rassemblant toutes les associations qui organisent la pratique du football de table en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Football de table et baby-foot : la même chose ?

Après les progrès techniques, l'enthousiasme et le professionnalisme des joueurs, le baby-foot peut se pratiquer à un niveau sportif.

On parle alors de football de table, comme on parle de tennis de table au lieu de ping-pong.

N'importe quel joueur peut ainsi passer du baby au football de table pour découvrir les joies et les satisfactions que procure la maîtrise des joueurs en aluminium.

Pourquoi proposer le baby-foot à vos adhérents ?

- Esprit d'équipe et convivialité
- Un sport mixte, peu coûteux et tendance
- Proposer et découvrir un autre loisir

Comment faire ?

Il vous suffit de créer une section baby-foot au sein de votre association, avec au moins 2 personnes motivées pour constituer le bureau de la nouvelle section.

L'équipement nécessaire :

La section doit s'équiper en table, quels que soient le modèle ou la marque, au moins une pour commencer. La FFFT et ses partenaires peuvent vous aider dans vos démarches et bénéficier ainsi de **tarifs préférentiels** de même pour les balles, le petit équipement, l'entretien du matériel, les conseils sur la pratique ...

Les licences :

La licence «baby-foot loisirs» s'élève à **5 euros** par an. La nouvelle section devra également s'affilier à la FFFT pour 50 euros par an, la première année étant gratuite.

Notons que pour pouvoir s'affilier à la FFFT, la section doit avoir 8 licenciés au minimum.

Chaque licencié recevra alors sa propre carte.

Pour les personnes désirant s'orienter vers la compétition, ils pourront souscrire à la licence «baby-foot compétition» pour 25 euros supplémentaires, à tout moment de l'année.



La FFFT vous accompagne dans votre démarche et vous apporte :

- Un soutien administratif
- Un règlement simplifié à votre disposition
- Des affiches pour l'organisation de vos tournois
- Une visibilité sur le site de la FFFT

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la FFFT !



Fédération Française de Football de Table
27, rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes

Tél. : 02 40 20 52 38 - Fax : 02 40 20 44 59
E-Mail : ffft@francebabyfoot.com

www.francebabyfoot.com